

« Le dialogue peut triompher de la discorde, la diversité est un bienfait universel et les peuples du monde sont bien davantage unis par leur destin commun qu'ils ne sont divisés par leurs identités particulières ». Kofi Annan

Chaque individu possède sa propre identité, mais celle-ci est loin d'être figée ; elle change, se transforme, évolue au fil du temps, au fil des expériences. Si chacun possède sa propre identité, chacun d'entre nous appartient également à un ou plusieurs groupes, qu'ils soient nationaux, ethniques, culturels ou autres. Dans ce contexte là, chaque individu éprouve naturellement le besoin de comprendre l'Autre, de le connaître afin d'évoluer dans un monde où règne la diversité. Parce que l'identité et la culture sont des concepts en constante mouvance, chaque individu doit se montrer ouvert à la tolérance et à la diversité de l'Autre. Toute diversité implique respect mutuel, ce qui à son tour présuppose dialectique et dialogue avec l'Autre. Les jeunes de 2008 seront appelés à devenir les citoyens responsables du monde de demain : pour cela, ils doivent être les premiers à apprendre et à enseigner les notions aussi vitales que « diversité culturelle » et « dialogue interculturel ».

C'est dans un esprit de brassage des cultures et des valeurs que l'association Jeunes Décideurs Europe Young Leaders propose d'organiser une Université d'été de Marseille 2008 dont le but consiste à sensibiliser les jeunes à toutes ces questions en promouvant le dialogue interculturel aujourd'hui mais surtout pour demain. Cette Université d'été, réalisée symboliquement à Marseille, ville tournée vers la Méditerranée, regroupera 200 jeunes francophones venus de l'ensemble du continent européen mais aussi de l'espace euro-méditerranéen.

Le choix du thème de cette nouvelle université d'été francophone, « La Méditerranée, espace de dialogue interculturel », n'est donc pas anodin. Il s'inscrit dans la thématique générale proclamée pour l'année 2008 (« Année européenne du dialogue interculturel ») et répond à une véritable préoccupation : celle de promouvoir les échanges interculturels dans l'espace hétérogène qu'est le bassin méditerranéen. 200 jeunes francophones talentueux et motivés de la société civile euro-méditerranéenne, mais aussi des experts qui apporteront une valeur ajoutée en exposant leur propres expériences professionnelles, auront ainsi l'occasion de se rencontrer pendant une semaine, de débattre, d'échanger des idées, de mener une réflexion globale mais également thématique autour de la promotion du dialogue interculturel dans un monde marqué par la diversité.

Conférences plénières et ateliers permettront d'aborder l'ensemble des problématiques liées au dialogue interculturel dans l'espace euro-méditerranéen. Chaque participant pourra ainsi, en fonction de ses goûts, de ses priorités, et de ses objectifs personnels, professionnels ou associatifs, trouver matière à débattre, à apprendre, à proposer, à s'enrichir et à offrir en s'inscrivant à l'un de ces sept ateliers :

1. **Droits de l'homme et démocratie : l'Europe peut-elle être un modèle ?**
2. **Les flux migratoires : menaces à la sécurité ou socle du co-développement ?**
3. **Jeunes, culture et communication : instruments indispensables au dialogue entre sociétés**
4. **Passé, présent, futur : le poids de l'Histoire dans les relations euro-méditerranéennes**
5. **Islamisme, sécularité, laïcité : quelle place pour la religion dans l'espace méditerranéen ?**
6. **Le développement durable dans l'espace euro-méditerranéen**
7. **Appui à la formulation de projets et à la recherche de financements**

Ces ateliers, qui seront encadrés par des « animateurs », ne seront pas des cours académiques. Ils seront organisés selon les principes de l'éducation non-formelle, privilégiant le débat d'idées, la confrontation des points de vue, et laisseront aux participants la possibilité d'orienter collégialement la réflexion dans telle ou telle direction, sous la supervision de l'« animateur », dont le rôle est de coordonner, de canaliser, d'orienter la réflexion, et avec le soutien d'experts qui (sociologues, journalistes, chercheurs, chefs d'entreprises, diplomates...) enrichiront les débats en faisant part de leur expérience et en livrant leur vision de l'avenir.

Chaque atelier accueillera entre 25 et 30 participants. Une synthèse des sept ateliers sera proposée en fin d'Université d'été, en séance plénière, afin de permettre à chacun de prendre connaissance des débats et conclusions menés par ailleurs.

Définition de « dialogue interculturel »

Rarement une définition de « dialogue interculturel » a été avancée. Cependant, le processus de consultation pour le « Livre blanc sur le dialogue interculturel » a pris comme référence la définition suivante : « le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert et respectueux entre des individus et des groupes appartenant à des cultures différentes, qui permet de mieux comprendre la perception du monde

propre à chacun ». Cette définition sous-entend plusieurs choses : une égalité entre les individus et les groupes ; une interaction constructive qui révèle des particularités culturelles propre à chacun ; cela s'applique à toute sorte de collectif (famille, peuple, ethnie, association...) ; par culture, on entend tous modes de vie, coutumes, croyances et autres transmis de génération en génération.

Objectifs de l'Université d'été de Marseille

Une fois définie le concept de « dialogue interculturel » et son importance, les objectifs de l'organisation d'une Université d'été autour de cette thématique sont facilement perceptibles :

- Montrer que la diversité culturelle est avant tout un atout économique, social et politique qui a besoin d'être développé ;
- Montrer qu'il faut combattre les nouveaux enjeux sociaux et politiques engendrés trop souvent par la diversité culturelle (peur de l'Autre, rejet de l'Autre, racisme, intolérance, discrimination, violences) à travers le dialogue entre les cultures ;
- Faciliter la communication et le rapprochement entre ceux qui voient une menace en la diversité et ceux qui y voient une source de richesse ;
- Promouvoir l'objectif principal du dialogue entre les cultures, c'est-à-dire celui d'apprendre à vivre ensemble en paix ;
- Développer un sens de communauté et un sentiment d'appartenance mutuelle entre les participants ;
- Comprendre ceux qui ne pensent pas comme nous, accepter ce qu'ils pensent et apprendre avec cette façon différente de penser ;
- Développer conjointement de nouveaux projets ;
- Démontrer que le dialogue interculturel est un instrument de prévention et résolution de conflits puisqu'il encourage le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit.

En plus des objectifs autour de la thématique « dialogue interculturel », l'Université francophone d'été de Marseille vise également : à favoriser le brassage des cultures et des valeurs portées par la Francophonie des deux côtés de la Méditerranée ; à prolonger l'action de la Francophonie institutionnelle ; à favoriser la rencontre et la mise en réseau des acteurs francophones de la société civile dans l'ensemble des pays euro-méditerranéens y compris, et peut-être surtout, dans les pays non-membres de l'espace francophone institutionnel ; et à offrir un lieu de débat à des acteurs non-anglophones souvent ignorés des institutionnels.

Pour atteindre ces objectifs, notre association impose des conditions de base qui, réunies, contribueront à la réussite de cette Université :

- Participation volontaire au projet ;
- Égalité entre tous les participants ;
- Ouverture d'esprit, curiosité, engagement et empressement à connaître les similitudes et les différences culturelles de la part des participants ;
- Volonté et capacité de trouver un langage commun essentiel au respect interculturel.

Conditions d'admissibilité à la Troisième université d'été de Marseille :

- être majeur ;
- attester d'un bon niveau de français (l'Université d'été de Marseille étant une université francophone, tous les débats auront lieu en français) ;
- payer les frais de participation d'un montant de 100 euros (sont inclus dans ces frais : l'alimentation et l'hébergement pendant la période du 14 au 20 juillet ; sont exclus de ces frais : le transport jusque et à partir de Marseille ; l'alimentation et l'hébergement avant le 14 juillet ou après le 20 juillet).